



Mot du chef



Kwei chers membres de la Bande,

Lors de notre dernière Assemblée nationale, le thème qui prévalait dans les nombreuses discussions était celui de «Bâtir de l'initiative». Dans toutes les facettes de nos discussions, nous avons parlé des forces motrices et de la force soutenue nécessaire afin que nous puissions continuer à progresser et à développer en tant que communautés des Premières Nations.

Les jeunes de nos Nations, parmi lesquels Jennifer O'Bomsawin, membre de notre communauté, fait partie et a d'ailleurs occupé un rôle de premier plan, ont certainement pris les moyens pour exprimer leurs préoccupations lors de cette assemblée. En effet, ils ont partagé avec nous, les chefs, leurs réflexions sur les conditions nécessaires afin d'assurer un avenir prometteur et rempli d'espoir pour la prochaine génération; nos enfants et petits-enfants. D'exprimer ces préoccupations dans notre système actuel semble certainement la meilleure approche et je suis heureux que nous ayons commencé à le faire. Il serait également important d'entendre nos jeunes adultes, qui ont eux-mêmes commencé à fonder leur propre famille, s'exprimer sur leurs préoccupations afin que nous travaillions ensemble à laisser un meilleur héritage dans lequel nos enfants et leurs enfants peuvent grandir.

J'ai cru comprendre que cette année notre communauté accueillera l'Assemblée régionale des jeunes. Je souhaite que nos jeunes profitent des leurs caucus afin d'identifier des stratégies concrètes qui pourraient être utilisées comme lignes directrices pour nos fournisseurs de services enthousiastes. Je constate à nouveau qu'un effort collectif est justement ce que nous avons besoin pour créer l'élan nécessaire afin de réussir à assurer un avenir meilleur, c'est-à-dire un environnement sain et prometteur pour notre Nation.

Au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement du Canada s'est engagé à revoir les lois, politiques et pratiques opérationnelles afin de s'assurer que les droits et la sécurité des Premières Nations soient respectés. Leurs efforts, nous l'espérons, prépareront le terrain afin d'améliorer le statu quo en ce qui concerne la sécurité et la santé pour nos enfants, femmes et aînés. Autant nous constatons qu'il y a beaucoup de travail qui se fait, autant nous comprenons l'ampleur du travail qui reste à faire.

Les discussions ouvertes doivent se poursuivre dans notre communauté si nous voulons voir une amélioration dans les situations actuelles. Si vous souhaitez participer à ces discussions et vous faire entendre, je vous invite à venir assister à notre prochaine assemblée générale et partager vos réflexions. Ensemble, nous pouvons et nous devons trouver des solutions!

Paix et amitié,
Chef Rick O'Bomsawin

Félicitations à Madame Alanis Obomsawin



Félicitations à Madame Alanis Obomsawin, cinéaste et artiste Abénakise qui a été décorée du titre de grande officière par le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, lors de la cérémonie de l'Ordre national du Québec qui s'est déroulée à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement à Québec, le 22 juin 2016.

Née de parents Abénakis, Alanis Obomsawin est une cinéaste prolifique, toujours active, très militante avec ses documentaires à forte teneur sociale ancrés dans les réalités historiques, culturelles et sociopolitiques des Autochtones. Ses films relatent surtout les préoccupations des Amérindiens, y compris des femmes, abordent sans concession des enjeux importants pour eux, traitent beaucoup des combats livrés par les Premières Nations et mettent en valeur leur point de vue afin de leur donner une réelle visibilité. Femme aux multiples casquettes, Madame Obomsawin a été chanteuse, conteuse publique et comédienne pour la version canadienne de Sesame Street. Depuis plus de vingt-cinq ans, elle s'adonne à plusieurs arts visuels.

Rick O'Bomsawin

Un jeune Abénakis se démarque



Un Abénakis, Noah Laberge, a été sélectionné pour faire partie de l'équipe du Montréal Ice Storm 2016 auprès de la formation Team Brick édition 2016 pour être l'un des 17 joueurs de l'équipe Montréal Ice Storm 2016 qui représentera le Québec au tournoi Brick à Edmonton. Il s'agit du tournoi atome mineur le plus prestigieux en Amérique du Nord. Une grande partie des meilleurs joueurs âgés de 10 ans seront en compétition. Le calibre du hockey est sans pareil pour cet âge et le traitement accordé aux joueurs par les membres organisateurs du tournoi ainsi que

par les médias locaux est à un niveau normalement réservé aux pros. C'est une expérience mémorable pour les jeunes et pour leur famille. Tout comme jadis pour PK Subban ou Sidney Crosby, y participer représente tout un honneur pour le jeune Noah, 9 ans.

L'édition 2016 du tournoi sera réservée aux joueurs nés en 2006 et aura lieu au West Edmonton Mall du 4 au 10 juillet 2016.

En préparation de ce tournoi, l'équipe a déjà remporté son premier tournoi : Le tournoi de la relève Gouverneurs AAA. Noah participera également au tournoi Montreal Meltdown.

Mélanie Lambert



Vous êtes témoin d'un crime ?

Soyez un facteur de changement dans votre communauté en visitant echecaucrime.com ou en signalant **1-800-711-1800**

Signalez un crime sans danger
100 % anonyme

Au Québec, faisons **échec au crime**



Mot des conseillers



Florence Benedict
Conseillère

Kwai,

L'automne est déjà à nos portes! J'espère que vous avez tous profité de la belle saison estivale et que vous nous revenez en pleine forme. Je tiens à souligner le travail exceptionnel du comité organisateur du Pow Wow 2016, car l'événement fut une réussite, et ce, malgré le fait que Dame Nature nous avait réservé quelques petites surprises au cours du week-end. Merci au comité organisateur!

Au moment où vous lirez ces lignes, la relocalisation de la bibliothèque et du bureau de poste sera presque complétée et les locaux seront opérationnels. Le coût de cette transformation sera assumé par une aide inattendue de 65 000\$ de la part du FIPN (Fonds d'immobilisation des Premières Nations). Les transformations de la bibliothèque ont été réalisées par les Rénovations Jacques T. Watso, Jean-Claude Nolett à la pose de céramique et sans oublier Yvon Michon et Alex Michon Enr. pour la peinture.

Dans le même ordre d'idées, les travaux d'agrandissement de notre garderie ont débuté au mois d'août dernier. Les travaux devraient d'ailleurs s'étendre sur une période d'environ un mois. Ces derniers permettront de créer 16 nouvelles places, ce qui portera notre capacité à 52 enfants. Les travaux sont réalisés par les Constructions G. Therrien Inc. Dans le cadre du Projet Avenir d'enfant de Mme Raymonde Nolett, un livre de recettes a été créé par Mlle Amélie Nolett-Descheneaux et M. André Gill. Le lancement officiel du livre se fera cet automne. À noter que les fonds pour ce projet proviennent entièrement



du CSSSPNQL. Surveillez la date du lancement qui se tiendra à notre nouvelle bibliothèque!

Cet été, j'ai eu le privilège d'accompagner le camp de jour PABÔWONGAN lors d'une sortie à l'Insectarium et au Planétarium de Montréal. Tout un défi de surveiller tout ce petit monde! Ce fut toutefois une journée très enrichissante.

Je tiens à souligner le bon travail de l'équipe du camp de jour : la responsable, Mme Nathalie Hamel, ainsi que les moniteurs : Geneviève, Rosalie, Catherine et Marc-Olivier. Merci également à M. Guy Trudeau qui s'est rendu disponible tout l'été afin de conduire les enfants du camp de jour aux différentes activités.

Pour terminer, je m'en voudrais de passer sous silence la magnifique fin de semaine des 18 et 19 juin, fin de semaine durant laquelle j'ai participé à l'activité de camping à l'Île Ronde (Alnôbaï Menahan), dans le cadre de la Fête nationale des Autochtones.

Plus de 67 personnes ont participé à cette activité, dont 26 d'entre elles sont restées pour la nuit. Beaucoup de plaisir et de fous rires étaient au rendez-vous. J'aimerais remercier tout spécialement Mme Helen Watso et Mme Caroline Cardin pour la logistique, ainsi que leur dévouement tout au long de cette fin de semaine. Sans oublier l'implication du Centre de Santé Odanak pour la préparation du repas de samedi midi et celle de l'équipe du Bureau Environnement et Terre d'Odanak, sans qui cette activité n'aurait tout simplement pas été possible. Merci également aux différents partenaires : Le Conseil des Abénakis d'Odanak, le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki et Projet Avenir d'enfant. Finalement, un merci tout spécial à Mme Theresa Watso pour les belles photos!

Je vous dis à la prochaine et on se reparle en janvier prochain!

Merci à vous tous.



Réjean OBomsawin,
Conseiller

Kway Mziwi Wôbanakiak,

CHÈRE POPULATION
ABÉNAKISE,

ÉDUCATION

Je suis heureux de vous annoncer que mon objectif principal pour ce dossier étant d'«Approfondir nos acquis pour assurer une durabilité de notre Nation vivante Abénakise à travers l'éducation» prend forme lentement. Plusieurs réunions se sont tenues avec les instances scolaires locales et régionales afin de rassembler les ressources de différents services et d'apporter une vision véridique de nos traditions.

Pour débiter, la validation d'informations a été primordiale afin de conserver la transmission factuelle de notre culture et aussi de s'assurer que les éducateurs-transmetteurs soient des Abénakis avertis concernant notre Histoire. De plus, je continue à solliciter auprès de divers intervenants, le développement d'un cursus dans les programmes pédagogiques sur notre territoire à propos de notre culture et nos traditions. Éventuellement, comme déjà mentionné et selon vos demandes, ce cursus pourra être desservi et adapté selon différentes régions. Pour les personnes intéressées, je vous invite à communiquer avec moi au 450 494-1401.

Ensemble, la Nation Abénakise en éducation fera sa marque.

TERRES

Une rencontre a eu lieu la semaine dernière avec nos avocats au sujet des développements en matière territoriale. Il va sans dire que ce processus est long, mais va bon train grâce au travail de notre grande équipe qui y travaille depuis plusieurs années.

NOMADISME ET ÉDUCATION... COMME NOS ANCÊTRES!

Le fait que nos ancêtres aient été des nomades, ils ont développé des connaissances et nous ont transmis un enseignement riche de culture et de traditions, donc éduqué avec des valeurs de partage. Pour ce faire, ils ont dû développer une grande

ouverture aux autres. En ce sens, j'ai le plaisir de vous présenter une personne de notre communauté, madame Roxanne M'Sadoques, qui a su développer cet aspect, tout comme nos ancêtres l'ont fait pendant des générations.

Roxanne M'Sadoques, âgée de 19 ans, originaire d'Odanak, a bien voulu accepter de partager son expérience d'exploratrice du monde et d'annoncer son prochain voyage en Afrique en tant que travailleuse humanitaire en éducation. En effet, madame M'Sadoques a plusieurs voyages à son actif et dit que: «Personnellement, voyager m'a permis de découvrir qui je suis. Désormais, je vois les choses sous un angle différent. J'arrive à mieux comprendre les différences entre les peuples et cela fait en sorte de diminuer tous les stéréotypes ou préjugés auxquels je pouvais adhérer auparavant.» Son tour du globe s'est déposé dans plusieurs pays soit : en France, Espagne, Angleterre, Hollande, Allemagne, Turquie, Grèce, Costa Rica, États-Unis et sans oublier, son pays le Canada.

Son prochain voyage à l'Île de Madagascar en Afrique est très spécial. Elle a été choisie dans le cadre d'un projet de jeunes autochtones soutenu par un organisme international pour les pays en voie de développement. Pour faire partie de ce travail humanitaire, elle a été soumise à différentes entrevues et plusieurs tests pour enfin être choisie parmi plusieurs autres jeunes au Canada afin de se joindre à un groupe qui partira au mois d'août 2016, et ce, pour 4 mois. Elle sera impliquée principalement dans le secteur de l'éducation et à d'autres engagements auprès des jeunes.

À son tour, elle pourra transmettre, entre autres, les rudiments de notre culture, et bien sûr en apprendre d'autres, tout comme nos ancêtres! Je souhaite, en mon nom et au nom de la communauté, que madame Roxanne M'Sadoques vive une expérience humaine enrichissante et perpétue ainsi nos valeurs traditionnelles de l'entraide et du respect des autres.



**KCHI NIWASKW (LE CRÉATEUR)
VOUS PROTÈGE!**

PROCHAINE ASSEMBLÉE PUBLIQUE
Samedi 24 septembre 2016 à 13h30

Pour plus de renseignements 450 568-2810

Mot des conseillers



Claire O'Bomsawin
Conseillère

Bonjours à vous tous, membres de la communauté abénakise,

Les aînés en vacance

Pour la saison estivale, il n'y a pas eu de dîner les mardis, ni de déjeuners les samedis. Cependant, cette activité bien appréciée sera de retour dès septembre.

Le 17 juin dernier, nous avons participé à une activité de camping sur l'île Ronde le temps d'une fin de semaine. Cette activité fut d'ailleurs organisée avec succès par Mme Helen Watso et ses bénévoles. Les aînés ont pris plaisir à y participer. Ce fut une expérience très agréable et appréciée par tous.

À la fin du mois de ce même mois, Mme Joyce Panadis a présenté son exposition et ce fut une réussite.

Quelles belles œuvres. Et que dire de son talent!

Lors de la première semaine d'août, les aînés se sont dirigés vers la ville d'Ottawa pour un séjour de cinq jours qui leur a permis, entre autres, de faire des visites intéressantes telles que le Parlement du Canada et le Musée canadien de l'histoire.

Un nouveau projet voit le jour

Les aînés bénéficieront d'un nouveau service : la popote roulante! En effet, ma demande fut acceptée par le Conseil des Abénakis d'Odanak et j'en suis bien heureuse. Les repas seront distribués par Mme Helen Watso et moi à partir du 24 août prochain, deux fois par semaine, soit les mercredis et les vendredis, et ce, jusqu'à la fin décembre. Par la suite, nous évaluerons la popularité de cette initiative afin de décider si nous poursuivons le projet ou non. Selon les demandes reçues, 33 aînés bénéficieront des repas concoctés par l'équipe de la popote roulante. Je m'occuperai d'ailleurs de livrer moi-même ces repas, accompagnée d'une équipe de bénévoles. J'ai très hâte! Je vous ferai un suivi de cette initiative dans le prochain numéro du Pilaskw.

En vous souhaitant un merveilleux début d'automne!



Alain O'Bomsawin
Conseiller

Bonjour à tous,

J'espère que vous avez bien profité de votre été. De mon côté, Claire O'Bomsawin, Florence Benedict et moi avons rencontré des étudiants du Vermont qui sont venus nous rendre visite à Odanak. Cette rencontre fut organisée par Suzie O'Bomsawin qui en profita pour établir un itinéraire aux étudiants afin qu'ils puissent visiter la communauté, ainsi que plusieurs attractions touristiques, tels que le Musée des Abénakis. Ce fut une réussite en tout point! Merci Suzie!

De plus, une demande d'aide a été faite auprès de Patrimoine Canada et de Patrimoine religieux du Québec pour le maintien du presbytère. Les montants de ces demandes avoisinent les 400 000\$. Jusqu'à

présent, Patrimoine religieux a exigé que l'on produise un carnet de santé afin de connaître l'état exact des lieux et ainsi mieux comprendre quelles réparations seront nécessaires pour la suite du projet, si celui-ci est accepté.

En ce qui concerne l'Église Anglicane, des réparations au niveau des structures en ciment ont été réalisées. De plus, un nouveau perron a été construit à l'arrière de ce même bâtiment. Dans le même ordre d'idées, des retouches de ciment ont également été faites à l'Église Catholique. Je profite également de l'occasion afin de remercier M. Fernand R. O'Bomsawin pour ses nombreuses années de bénévolat en ce qui a trait au cimetière et à l'Église Catholique.

N.B: Il est important de ne pas oublier que depuis le mois de juillet, une nouvelle secrétaire a été engagée à l'Église, il s'agit de Mme Marie-Pierre Nadeau. Vous pouvez la joindre du lundi au jeudi, entre 9h et 16h, excluant l'heure du dîner, soit de midi à 13h, ainsi que les vendredis, de 9h à midi. Pour toutes questions en lien avec l'église (messes, cimetière, etc.), veuillez composer le 450 568-6536 et Mme Nadeau se fera un plaisir de vous répondre.

Mot du directeur général



DANIEL G. NOLETT,
Directeur général,
Conseil des Abénakis d'Odanak

Kwaï mziwi!

Suite à notre demande de financement faite dans le cadre du programme du Fonds en Infrastructures des Premières Nations (FIPN) à Affaires Autochtones et du Nord Canada (AANC), nous avons reçu une confirmation d'AANC, en juillet dernier, que ces derniers nous financeraient 64 491\$ pour les travaux de relocalisation de la bibliothèque et du bureau de poste. La bibliothèque sera relocalisée là où était située la salle de conférence, dans les anciens bureaux du Conseil, au 102 rue Sibosis. Le bureau de poste, quant à lui, sera relocalisé là où était située la bibliothèque, au 58 rue Waban-Aki, dans le local adjacent au centre communautaire. Initialement, le Conseil avait décidé d'investir des fonds de la bande dans ce projet si jamais le FIPN ne finançait pas ce projet.

L'autre projet accepté par AANC dans le FIPN est l'aménagement d'un sentier piétonnier pour assurer un trajet sécuritaire aux étudiants se rendant à l'Institution Kiuna. Ce sentier sera aménagé sur l'ancienne emprise de la voie ferrée, le long de la route 132. Un montant de 605 138\$ a été accordé par AANC.

Nous sommes toujours en attente d'une réponse pour nos demandes de financement faites à AANC et à Développement Économique Canada. En effet, nous avons soumis des demandes de financement pour des travaux de réfection nécessaires au Musée des Abénakis. On parle ici, entre autres, de travaux de réfection de la terrasse sur le toit, des margelles de la vieille bâtisse, des travaux de teinture du perron, de peinture des corniches et des colonnes, etc. Le total des travaux de réfections à faire au Musée sont estimés à 300 000\$.

En juin dernier, nous avons eu la confirmation de la MRC Nicolet-Yamaska que notre projet d'ajout de nouveaux modules de parc avait été accepté. Nous allons donc recevoir un montant de près de 17 000\$ de la part du pacte rural. Nous prévoyons un investissement total de près de 40 000\$ afin d'ajouter des nouveaux modules au parc près de la piscine d'Odanak. Les travaux d'installation vont se faire au courant du mois de septembre prochain.

Il y a eu des changements dans les derniers mois et dernières semaines au niveau des employés du Conseil. Soulignons le départ de Mme Sylvie Desbois à titre de directrice du Bureau local d'emploi. Cette dernière a quitté en janvier dernier. Elle est désormais remplacée par Mme Julie Gagnon qui est entrée en poste le 22 août dernier. Elle agira à titre d'agente de développement économique. Mme Gagnon œuvrait au CLD Pierre-de-Saurel depuis près de six (6) ans. Elle est également conseillère au conseil de la municipalité de Pierreville depuis trois (3) ans.

Aussi, avec le processus que nous avons entrepris dans le cadre de la nouvelle Loi sur la Gestion des Terres des Premières Nations (LGTPN), au courant du mois de mai dernier, nous avons embauché Mme Katharina Trottier à titre de coordonnatrice

du code foncier. Elle occupe également le poste de coordonnatrice du code foncier pour la communauté de W8linak. Mme Trottier est d'ailleurs une Abénakise membre de cette communauté. Le processus de la LGTPN se déroule sur une période de deux (2) ans. La première étape est d'élaborer un code foncier et la seconde est de l'adopter par voie de référendum. Je laisse le soin à Katharina de vous expliquer un peu plus en détail ce processus ainsi que la LGTPN en tant que telle.

En juin dernier, Mme Mélanie Panadis a demandé à retourner exclusivement à ses tâches de coordonnatrice à l'agrément pour le Centre de santé d'Odanak. Au moment d'écrire ces lignes, nous étions toujours en processus d'embauche d'un nouveau directeur général adjoint-responsable des ressources humaines, en remplacement de Mme Panadis.

Au mois de juillet dernier, Mme Émilie Paquin, biologiste au Bureau Environnement et Terres depuis avril 2011, nous apprenait qu'elle nous quittait après avoir accepté un poste de biologiste au sein du Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, au bureau de Trois-Rivières. Nous sommes donc présentement en processus d'embauche afin de trouver un(e) biologiste.

Pour terminer, nous vous invitons à lire le rapport annuel 2015-2016 qui vous sera envoyé sous peu par la poste. Nous avons réalisé un surplus d'un peu plus de 200 000\$ au niveau des opérations, et ce, avant investissements. Vous connaîtrez tous les détails des activités de chacun des départements avec les états financiers condensés.

Bonne fin d'été!
Wli machiniben!



Crédit photos : Theresa Watso

Kwai ! Bonjour !

Ce deuxième séjour traditionnel à Alnôbaï Menahan (Île Ronde en Abénakis) fut une expérience marquante pour les participants. L'activité, qui se tenait les 18 et 19 juin derniers, nous a permis de célébrer le solstice d'été ainsi que notre Journée nationale des Autochtones.

Cet évènement a également favorisé la santé, nous avons mis de l'avant l'importance des activités en plein air et approfondi les connaissances de nos traditions, le tout sur un site exceptionnel de biodiversité. L'activité de pêche a été un succès avec les tous petits, et ce, même si les rayons de soleil étaient des nôtres toute la journée.

Les deux excursions sur l'île ont surpris bien des personnes. En fait, les participants ont pu observer plusieurs espèces de plantes présentes sur l'île et tous furent agréablement surpris par le cours d'eau où habitent des centaines de grenouilles.

Un bravo particulier à l'équipe du Bureau d'Environnement et Terre d'Odanak qui a fait un excellent travail avec l'emplacement du campement.

L'échange qui a eu entre jeunes et aînés a développé de nouveaux liens qui nous rappellent nos ancêtres et nos racines en ces beaux jours ensoleillés d'été.

Imaginez le plaisir que nous avons eu durant les ateliers, dont la confection de bâtons de parole, les techniques de piégeage modernes, un bingo en Abénaki, la confection de cabanes d'oiseaux pour les 0-5 ans et une sortie en rabaska sous les étoiles... pour ne nommer que ceux-là.

Nous avons fait des belles balades sur la rivière grâce à nos différentes embarcations : bateaux à moteur, canoë, ainsi que deux rabaskas achetés par le Conseil des Abénakis d'Odanak qui pourront d'ailleurs être utilisés pour d'autres occasions.

Au total, 103 personnes se sont inscrites et 67 d'entre elles ont participé à l'évènement.

Merci ! Wliwni ! à tous ceux qui sont joints à nous pour cette belle activité et un Grand Merci au comité organisateur:

SEFPN : Helen Watso, Michel Thibeault et Caroline Cardin
Project Nid8baskwak - Avenir d'enfant (Odanak) : Raymonde Nolett

Avenir d'enfant (Wôlinak) : Guylaine Vachon

Conseil des Abénakis d'Odanak : Daniel G. Nolett et Florence Benedict

Corps de police des Abénakis : Mylène Trudeau

Comité M8wwa : Mathieu O'Bomsawin Gauthier

Grand Conseil de la Nation Waban-Aki : Suzie O'Bomsawin
Centre de Santé d'Odanak : Jessica Papineau et Marie-Pier Desnoyers

Kchaïak : Barbara Watso

Bureau d'Environnement et Terre d'Odanak : Michel D. Nolett, Émilie Paquin, Luc G. Nolett et Christopher Coughlin.

Helen Watso

coordonnatrice au développement social



Chasse et Pêche

Rapport et suivi du comité chasse et pêche Abénakis

Le comité chasse et pêche a été formé au mois d'août 2011 suite à une demande du Bureau environnement et terre d'Odanak dans le but de sensibiliser les chasseurs et pêcheurs aux divers changements de l'environnement et aux pratiques ancestrales et pour définir de nouveaux moyens pour ces pratiques. Le comité est constitué de bénévoles s'occupant à préparer des recommandations pour le comité responsable du suivi de l'entente avec le gouvernement du Québec pour la chasse, le piégeage et la pêche dans notre aire de pratique traditionnelle. Il y a eu un énorme travail de fait par les bénévoles depuis le début de la formation du comité, comme par exemple : nous avons abattu trois (3) chevreuils et nous les avons amenés le soir même à Odanak afin de faire une démonstration de débitage et de préparation par pièces pour la congélation, tout cela dans le but de donner, et surtout, redonner le goût à notre peuple de courir à nouveau les bois.

Dans nos propositions, des précisions sont demandées au niveau de notre entente avec le gouvernement provincial concernant l'application de l'entente même. Il n'a pas été question de renégocier le document en soi, mais bien d'éclaircir certains points qui nous paraissaient non clairs et qui laissaient place à de l'interprétation à l'extérieur de la communauté. Par exemple, nos permis sont valides à l'extérieur de notre aire de pratique avec les autres chasseurs dans leurs périodes de chasse.

En tant que comité, nous apprécions la grande valeur des responsables qui nous représentent auprès des diverses instances gouvernementales actuelles. Il s'agit de Mme Suzie O'Bomsawin et de M. Daniel Nolett. Leur appui est primordial pour faire avancer nos recommandations dans le but d'améliorer le contact et l'entente. De plus, nous ne voudrions pas oublier M. Hugo Mailhot-Couture pour les procès-verbaux et autres types d'aide.

Voici quelques-unes de nos recommandations pour la chasse. Parmi celles-ci, nous avons demandé à avoir droit à deux (2) dindes sauvages (femelle ou mâle) et à un permis d'original par permis de chasse. Nous espérons qu'avec certaines de ces propositions, nous redonnerons le goût à certains chasseurs de la communauté de retourner aux sources.

Nous avons soumis ces demandes et avons du même coup proposé des actions à mesures temporaires afin de ne pas créer de conflit avec les autres chasseurs. Nous avons également demandé de rétablir entièrement la zone 4 telle qu'elle

apparaît sur les cartes d'aujourd'hui, ce qui élargirait notre aire de pratique. Le comité a aussi fait des recommandations pour l'esturgeon jaune concernant le nombre de prises. Après cette demande, nous avons rapidement eu une réponse de nos membres sur le comité permanent.

Le comité compte aujourd'hui 14 membres et chacun donne de son temps dans le but de faire éclaircir notre entente. Lors de notre assemblée générale, qui se tenait en septembre 2015, nous avons eu beaucoup de chasseurs et de pêcheurs qui sont venus nous rencontrer afin de nous exposer leur dynamique et leurs problèmes dans leur secteur de chasse respectif.

Pour le futur, le comité a déjà commencé à travailler sur deux tableaux qui serviront à intéresser les chasseurs à la déprédation et à la chasse communautaire.

À cet effet, nous avons émis des propositions de méthodes pour la déprédation avec un contrôle de la part de la communauté au gouvernement du Québec ainsi qu'aux instances concernées (UPA).

De plus, le comité agit de manière proactive sur l'image que les Abénakis projettent dans la population de chasseurs afin qu'ils soient perçus comme étant respectueux envers les terrains privés.

Le comité s'est donné comme but d'informer les chasseurs vivant sur et à l'extérieur de la communauté afin que chacun soit en mesure de pratiquer la chasse et la pêche de façon à ne pas être en conflit avec les différents intervenants et de les respecter.

Cette année, nous espérons pouvoir avoir des écrits sur les différentes interprétations et nous communiquerons les différents suivis de nos demandes et ajustements.

Il est également important de garder en tête ceci : notre comité est un comité apolitique. En d'autres mots, aucune tendance politique ou autre dans ce domaine n'influence les travaux du comité. C'est pourquoi nous favorisons cette voie afin de pouvoir nous exprimer en tout temps.

Le comité par Normand Laframboise



Salutations à tous;

En espérant que vous recevrez ces nouvelles, vous et vos familles, en bonne santé et bien-être!

Notre rassemblement annuel Sigoun s'est déroulé sur une période de deux jours plutôt que sur un seul, et la communauté d'Albany a eu le privilège d'accueillir quelques-uns de nos meilleurs maîtres vanniers qui ont fait le voyage d'Odanak afin d'enseigner à leurs cousins de New York. L'objectif principal était d'enseigner à une nouvelle génération de vanniers abénaquis de manière à permettre notre survie culturelle. Plusieurs nouveaux vanniers ont d'ailleurs fabriqué leurs tout premiers paniers en frêne noir et foin d'odeur pendant le week-end.

La communauté s'est également réunie afin de profiter d'un festin de style potluck, chanter chansons abénaquises traditionnelles accompagnées de tambours et des danses sociales telles que la Danse du serpent. Pendant que nous nous délections de ce festin, que nous dansions, chantions et que nous fabriquions des paniers, nous avons partagé nos histoires de familles, nos liens familiaux et nos itinéraires de voyage, et surtout, notre amour pour notre culture qui nous rassemble toujours. Le pont qui relie nos communautés se construit avec les bonnes intentions de nos familles abénaquises à la fois sur et hors réserve.

Je suis tellement reconnaissante de faire partie de cette grande Nation abénaquise qui se développe de façon positive en laissant notre marque dans l'histoire pour ainsi laisser un héritage pour les générations futures.

La communauté des familles abénaquises dans la région d'Albany souhaite dire un grand MERCI aux vanniers qui ont assisté à ce rassemblement afin de transmettre leurs connaissances: Diane Nolett, Annette Nolett; Raymonde Nolett et Angelica Duane. De plus, un merci tout particulier à notre directeur général, M Daniel G. Nolett. Daniel a assisté à la Sigoun en 2015 et a offert de préparer un cours de vannerie pour le rassemblement social de 2016. Et il a tenu promesse! Un homme de parole, comme toujours. De plus, Daniel a généreusement chanté des chansons abénaquises tout en jouant de son tambour lors de cette même occasion.

Nous aimerions également remercier notre conseillère nouvellement élue, Mme Florence Benedict, qui a participé à son tout premier rassemblement Sigoun et qui a mené la Danse du serpent deux fois plutôt qu'une! Elle a également tressé le foin d'odeur pour les paniers et a discuté avec les familles abénaquises présentes.

Pour terminer, nous aimerions remercier M. Jacques Watson et son épouse, Carin. Jacko a interprété une chanson, alors que Carin nous présentait une danse traditionnelle innue, montagnaise.

Nous sommes présentement à la recherche d'un nouveau lieu pour notre rassemblement automnal (Penibagos - Octobre, le mois de la chute des feuilles). Une fois que les dispositions seront prises, je vous communiquerai l'information soit via Facebook ou par courriel via le groupe Abenaki Connection. Vous pouvez également me contacter par courriel au ab8naki@gmail.com ou par téléphone, en composant le 518 334-3101.

Wli Wni! (merci!)
Denise L. Watso

Sécurité des produits chimiques ménagers

Vous utilisez probablement de nombreux produits chimiques à l'intérieur et autour de votre maison et de votre garage. Il peut s'agir de nettoyants liquides ou en poudre, de produits pour polir ou pour déboucher les tuyaux, de diluants à peinture ou de liquide lave-glacé. Ces types de produits peuvent être dangereux; ils peuvent causer des brûlures, des incendies, des empoisonnements et même des explosions.

LE SAVIEZ-VOUS?

Les sachets de détergent attirent les enfants et peuvent être dangereux si ingérés. Gardez-les sous clé, hors de la vue et de la portée des enfants.

Les produits chimiques ménagers se retrouvent parmi les principaux produits causant des blessures et des décès chez les enfants de cinq ans et moins. L'odeur ou le goût désagréable de ces produits ne suffit souvent pas à rebuter les enfants. Même une toute petite quantité de produits peut être nocive pour un enfant.

Utilisez, entreposez et éliminez les produits chimiques ménagers prudemment. Apprenez la signification des symboles de danger et suivez toutes les directives de l'étiquette.

IMPORTANT!

Si une personne est en contact avec un produit chimique ménager et si vous pensez qu'elle peut avoir subi des effets nocifs :

- Appelez immédiatement un centre antipoison ou votre médecin. Vous trouverez le numéro du centre antipoison le plus près de chez vous au début de l'annuaire téléphonique ou en faisant une recherche sur Internet avec les mots-clés centre antipoison + (votre province ou territoire).
- Dites à la personne qui vous répond ce qui est écrit sur l'étiquette. Des directives de premiers soins devraient aussi figurer au dos ou sur le côté du produit, dans un encadré.
- Apportez le produit avec vous lorsque vous allez chercher de l'aide.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

1. Lisez l'étiquette avant d'acheter ou d'utiliser un produit chimique ménager.

- Suivez les instructions chaque fois que vous utilisez un produit chimique ménager. Selon la loi, l'étiquette doit indiquer comment utiliser et entreposer le produit de manière sécuritaire. L'étiquette doit aussi inclure une mise en garde contre les risques éventuels.
- Toujours selon la loi, les produits chimiques ménagers doivent porter une étiquette encadrée au dos ou sur le devant du produit. Dans l'encadré figurent des instructions sur l'utilisation sécuritaire du produit et les premiers soins, ainsi qu'une liste des substances nocives contenues dans le produit.
- Recherchez les symboles de danger sur le contenant. Apprenez la signification des symboles si vous ne la connaissez pas. En suivant les instructions, vous éviterez des blessures et pourriez même sauver des vies.
- Ne couvrez pas et n'enlevez pas les étiquettes de ces produits.

2. Utilisez les produits chimiques ménagers prudemment, surtout en présence d'enfants.

- Ne mélangez jamais de produits chimiques ensemble. Certains mélanges peuvent produire des gaz nocifs.
- Assurez-vous que les contenants protège-enfants sont en bon état.
- «Protège-enfants» ne signifie pas à l'épreuve des enfants. Fermez toujours bien les contenants même si vous ne les déposez qu'un instant.
- Apprenez aux enfants que les symboles de danger signifient Danger! Ne pas toucher.
- Affichez les numéros d'urgence près de votre téléphone et programmez le numéro sur votre téléphone.

3. Entreposez les produits chimiques ménagers de façon sécuritaire.

- Rangez tous les produits chimiques dans leur contenant d'origine. Conservez toutes les consignes de sécurité.
- Conservez tous ces produits sous clé, où les enfants ne peuvent ni les voir ni les prendre.
- Ne gardez pas à l'intérieur de la maison des produits qui pourraient dégager des vapeurs nocives ou prendre feu, comme la peinture, les solvants, l'essence, les carburants ou les vernis. Si possible, entreposez-les (comme l'indique l'étiquette) dans un autre bâtiment ou dans un endroit où l'air est bien évacué vers l'extérieur.

4. Débarrassez-vous des produits chimiques en trop de façon sécuritaire.

- N'achetez que la quantité nécessaire pour vos travaux afin d'éviter le gaspillage.
- Consultez les directives de votre municipalité sur la marche à suivre pour se débarrasser des produits chimiques et autres déchets dangereux.

NE JAMAIS :

- Faire brûler de contenants de produits chimiques ménagers;
- Verser de produits chimiques dans un évier, à moins d'indication en ce sens;
- Réutiliser de contenants vides.

COMPRENDRE LES SYMBOLES DE DANGER

Des symboles de danger figurent sur les étiquettes de nombreux produits utilisés à l'intérieur et autour de la maison et du garage, comme les aérosols de cuisson, les nettoyants, les diluants à peinture, les produits pour déboucher les tuyaux et les liquides lave-glaces.

Les symboles de danger comportent trois éléments :

1. L'image= Type de danger (voir tableau ci-dessous)
2. L'encadré : Un triangle=le contenant est dangereux
Un octogone=le contenu est dangereux
3. Les mots indicateurs (avertisseurs) sous l'image indiquent le degré de risque.
 - **ATTENTION** : peut causer des blessures temporaires. Un décès peut survenir en cas d'exposition extrême.
 - **DANGER** : peut causer des blessures temporaires ou permanentes, ou même la mort.
 - **DANGER EXTRÊME** : une exposition au produit, même en très petite quantité, peut causer des blessures graves ou la mort.

Image	Type de danger	Description
	Explosif	Le contenant risque d'exploser s'il est chauffé ou perforé. Les morceaux de métal ou de plastique du contenant projetés peuvent causer des blessures graves, surtout aux yeux.
	Corrosif	Le produit peut brûler la peau ou les yeux. S'il est avalé, il causera des blessures à la gorge et à l'estomac.
	Inflammable	Le produit ou ses vapeurs s'enflammeront facilement s'ils sont près d'une source de chaleur, de flammes ou d'étincelles. Un chiffon imbibé du produit peut s'enflammer spontanément.
	Poison	Si le produit est ingéré, léché ou respiré, il peut causer des blessures ou la mort.

Consultez les rappels de produits et déclarez toute blessure ou tout problème de santé ou de sécurité associés à un produit.

Paule Leiby, représentante en santé communautaire, Centre de santé d'Odanak
Références :Santé Canada. «Sécurité des produits chimiques ménagers», [En ligne], <http://www.canadiensensante.gc.ca/securite-securite/home-maison/chemicals-chimiques-fra.php> (Page consultée le 3 août 2016)

Environnement et terre d'Odanak

PETIT APERÇU DE L'ÉTÉ 2016 EN IMAGES

PROJETS PERCHAUTES AU 1^{er} ET 2^e MARAIS

Nous avons premièrement fait le suivi de la passe à poisson réalisé au 1^{er} marais (2^e année de suivi après aménagement) en plus du suivi de la circulation des poissons au 2^e marais. Nous travaillons d'ailleurs déjà sur l'aménagement du 2^e marais afin d'améliorer l'habitat pour le poisson là-bas et la circulation des poissons entre le chenal tardif et le marais. Ces projets sont rendus possibles grâce à une contribution du programme Interactions communautaires (PIC, gouvernement du Canada et du Québec), de la fondation de la faune du Québec (FFQ) et du ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP) du Québec.

PROJET SUR L'ESTURGEON JAUNE DANS LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

Nous avons ensuite réalisé notre 3^e année de suivi de la frayère à esturgeon jaune à Drummondville. Cette année, plusieurs refroidissements combinés à un assèchement de la rivière provoqué par un barrage hydro-électrique ont perturbé considérablement la reproduction de l'esturgeon à Drummondville. Nous avons pêché que 6 esturgeons et aucun œuf. Nous avons tout de même capturé quelques larves (69) qui ont été encore cette année triées par notre super équipe de tri! Merci à Annette Nolett, Diane Nolett, Angelica Diane, Denise Panadis, Gorgette Nolett, Claire Laramée et Priscilla pour toutes les heures de tri de bouette que vous avez fait pour nous! Ce projet est financé par le Fonds autochtone pour les espèces en péril (FAEP) de Pêches et Océans Canada.

RECHERCHE DE POISSONS RARES EN PÉRIL

Nous avons aussi fait quelques jours de pêches de ménés à la senne dans la rivière Saint-François afin de finir nos projets de recherche de poissons en péril. Nous avons capturé deux espèces rares et en péril (dard de sable et fouille-roche gris) dans deux stations. Ce projet est financé par le Fonds autochtone pour les espèces en péril (FAEP) de Pêches et Océans Canada.

PROJETS POUR LA COMMUNAUTÉ

En dehors de nos projets fauniques, l'équipe sur le terrain à Odanak composée cet été de Luc Gauthier, Christopher Coughlin, Kenny Panadis, Danny Gill, Steve Williams et de Simon Gauthier ont collaboré avec Éric Gauthier des travaux publics tout l'été pour faire l'entretien de la communauté (gazon, parcs, poubelles, trottoirs, etc.), préparer et gérer le site de camping communautaire sur l'île Ronde, finir et adapter le sentier KOAK aux personnes à mobilité réduite, entretenir toutes les structures de bois (réparation et teinture), nettoyer et bucher les limites du territoire et j'en passe.

Capsule « Espèce en péril à Odanak » La véronique mouron-d'eau



La véronique mouron-d'eau (*Veronica anagallis-aquatica*) est une plante herbacée de milieu humide produisant une longue grappe de jolies petites fleurs bleu pâle, roses ou blanches. Elle porte le statut d'espèce susceptible au Québec à cause de sa rareté. On la trouve uniquement dans la Vallée du Saint-Laurent, de Montréal à Québec, et à quelques endroits seulement (dont Odanak et Notre-Dame-de-Pierreville). Elle peut mesurer de 20 à 90 cm de haut, mais elle passera facilement inaperçue au marcheur non averti. En effet, elle est rarement abondante et ses feuilles sont

similaires à d'autres herbacées. Toutefois, ses fleurs minuscules, mais nombreuses (de 20 à 65) savent attirer l'attention par leur beauté, malgré leur petite taille (5-6 mm). Lors de la démolition de l'ancien quai d'Odanak, Michel et Luc ont repéré quelques plants de véronique mouron-d'eau tout près du chemin fréquenté par la machinerie lourde. Ils ont pu lui porter secours en la transplantant dans un meilleur habitat, à l'abri des menaces, près des marais de la commune. Elle est aujourd'hui florissante dans son nouvel habitat.

1. Pêche aux verveux durant la migration de reproduction de la perchaude au 1^{er} et au 2^e marais (Christopher Coughlin et Luc Gauthier)
2. Suivi de la circulation des poissons dans les ruisseaux reliant la rivière Saint-François et le chenal Tardif au 1^{er} et 2^e marais (Émilie Paquin)
3. Capture et prise de mesures d'un esturgeon jaune à la frayère de Drummondville au printemps 2016 (Émilie)
4. Recherche d'œuf d'esturgeon jaune sur nos tapis de collecte d'œuf (Kenny, Christopher, Claudie Giguère-Croteau et Michel La Haye)
5. Dénombrement et identification de ménés capturés à la senne dans la rivière Saint-François (Anne-Sophie Lavoie et Kenny)
6. Fouille-roche gris adulte capturés dans la rivière Saint-François (espèce menacée au Québec et au Canada)
7. Voyage en bateau lors de l'aménagement du site de camping communautaire à l'île Ronde (Christopher)
8. Pêche d'une grosse barbu au verveux lors du camping communautaire à l'île Ronde (Kenny)



LE NOUVEAU SENTIER DE MARCHÉ KOAK

Adapté aux poussettes, marchettes et chaises roulantes

Enfin un sentier de marche dans l'une des plus belles forêts du territoire 100% adapté pour les personnes à mobilité réduite, en marchette et même en chaises roulantes.

Ce petit sentier qui fait une boucle de 700 m est bien dégagé, bien entretenu et bien plat.

De nombreuses traverses en bois enjambent les petites rigoles du territoire et les clôtures d'accès sont maintenant adapté au passage des chaises roulantes.

Nous invitons particulièrement les parents à venir marcher avec votre bébé ou jeune enfant en poussettes dans ce magnifique sentier.

Le sentier KOAK se situe à la sortie du village d'Odanak sur la rue Waban-Aki (près de Notre-Dame-de-Pierreville) sur l'ancien terrain du Juge Gill ou du docteur Bouchard selon votre époque. Il est possible de se stationner au début du sentier et même de pique-niquer sur place.



COUPE DE BOIS SUR LA COMMUNAUTÉ



Bois de chauffage disponible gratuitement à Odanak pour ceux et celles qui veulent aller s'en couper.

Sur demande, **vous devez présenter votre autorisation de coupe à un agent de la paix** ou un employé du conseil des abénakis d'odanak.

Vous devez par contre obligatoirement obtenir une autorisation préalable du Conseil des Abénakis d'Odanak pour couper du bois sur les territoires publics de la communauté.

Où se procurer :

- L'information sur la coupe de bois de chauffage (techniques)
- L'information sur les endroits disponible pour la coupe
- L'information sur l'autorisation de coupe

Michel Durand
Bureau environnement
et terre d'Odanak
62 rue Waban-Aki
450 568-6363

Lundi au jeudi de 8h à 16h ou
sur rendez-vous à d'autres moments

IMPORTANT À SAVOIR :

Que ce soit pour vos besoins personnels ou pour la vente, il est en tout temps **interdit de transporter du bois coupé sur la réserve (incluant un terrain privé) à l'extérieur de celle-ci** sous peine d'une saisie, d'une amende et d'une révocation du privilège de coupe sur la réserve (article 93 de la loi sur les indiens)

AUTORISATION DE COUPE DE BOIS SUR LES TERRAINS DU CONSEIL DES ABÉNAKIS D'ODANAK (CAO) TIMBER HARVESTING AUTHORIZATION ON THE ABENAKI COUNCIL OF ODANAK'S (ACCO) LANDS	
Date de l'avis / Date of issue	_____
Nom du représentant du CAO / ACCO representative's name	_____
Information sur le demandeur / Applicant's information	
Nom / Last name	_____
Prénoms / First name	_____
Adresse / Address	_____
Numéro de téléphone / Phone number	_____
Autorisation de coupe / Timber Harvesting Authorization	
Nombre de corde de bois autorisé / Number of cords of wood allowed	_____
Emplacement / Location	

Date de fin de l'autorisation / End date of authorization	

Délimitation du secteur de coupe sur le terrain avec le demandeur / Delimitation of the harvesting area on the land with the applicant <input type="checkbox"/>	
Signature du demandeur / Applicant's signature	_____
Signature de représentant de CAO / ACCO representative's signature	_____
<small>Cette autorisation peut être révoquée à tout moment par un représentant du Conseil des Abénakis d'Odanak / This authorization can be revoked at any time by a representative of the Abenaki Council of Odanak.</small>	

PETIT RAPPEL

Gestion des déchets dangereux (RDD) à Odanak

Les RDD

Les résidus domestiques dangereux (RDD) sont des produits que l'on retrouve dans nos maisons et qui sont, soit dangereux pour la santé, soit dangereux pour l'environnement. Ceux-ci demandent une attention particulière pour la sécurité de la communauté, ainsi qu'afin de ne pas contaminer les sites d'enfouissement.

VOICI COMMENT VOUS DÉPARTIR DE CES PRODUITS :

- Conservez les restes de produits dans leurs **contenants originels**.
- Si cela est impossible, utilisez des contenants étanches et **indiquez la nature du produit** sur le contenant.
- Apportez ces produits **sur la dalle de béton** à l'intérieur du site de collecte des RDD lorsque ouvert ou **en avant des portes lorsque fermé**.

Le site de collecte se situe à proximité de la salle communautaire sur la rue Waban Aki.



LISTE DES RDD

Huiles :

- Toutes huiles végétales ou synthétiques

Peintures :

- Toutes peintures (même si elles ont gelé)

Ampoules fluocompactes et néons :

- Ampoules torsadées ou néons (non brisées)

Piles et batteries :

- Toutes piles (rechargeable ou non)
- Piles d'appareils électroniques et d'outils

Appareils électroniques :

- Cellulaires, ordinateurs, télévisions, autres
- Fils d'appareils électroniques et accessoires

Produits inflammables :

- Tous les aérosols (insecticides, sent-bon, huiles, mousses isolantes)
- Propane et butane (petites bonbonnes)
- Cires, colles, combustibles à fondue, antigels
- Dissolvant (varsol, thinner, décapant)
- Vernies
- Chlore, ajax, peroxyde

Produits toxiques :

- Pesticides, insecticides, algicides, autres
- Produits vétérinaires

Produits corrosifs :

- Les acides ou les bases
- Détartrants, Dr Tuyau
- Drano, Nettoyeurs, ammoniaque, eau de javel
- Thermomètres ou autres produits contenant du mercure



Pour des photos, vidéos et de l'information sur nous, visitez notre page Facebook : Bureau environnement et terre d'Odanak

L'équipe estivale 2016 du Bureau environnement et terre d'Odanak : Michel Durand, Luc Gauthier, Émilie Paquin, Christopher Coughlin, Kenny Panadis, Danny Gill, Steve Williams, Claudie-Giguère-Croteau, Anne-Sophie Lavoie et Simon Gauthier

62, rue Waban Aki, Odanak, Québec, Canada, J0G 1H0
Tel : 450 568-6363
Courriel : environnement@caodanak.com
Site web : <https://caodanak.com/> - Page Facebook



MUSÉE DES Abénakis

Une inauguration réussie !

Le 26 juin dernier, le Musée des Abénakis a lancé officiellement ses expositions estivales : Essence d'un peuple, la première exposition solo de Joyce Panadis ainsi que REGALIA - fierté autochtone, du photographe Roland Lorente. Vous étiez près d'une centaine à venir apprécier ces expositions contemporaines. Un immense merci à tous pour votre présence; les artistes étaient ravis de vous voir en aussi grand nombre ! REGALIA – fierté autochtone s'est terminée le 11 septembre dernier et a reçu de très bons commentaires de la part des visiteurs du Musée. Essence d'un peuple, quant à elle, sera présentée jusqu'au 9 octobre 2016. Vous avez encore quelques jours pour venir plonger dans l'univers de Joyce Panadis qui propose, à travers 12 œuvres au graphite, les fruits de sa réflexion identitaire. De plus, Joyce a animé deux ateliers en direct, les 24 juillet et 14 août derniers. Elle a d'ailleurs reçu une excellente réponse de la part du public. Ne manquez pas sa 3^e et dernière prestation en direct, le 18 septembre prochain !

Lauréat du Gala Inc.

Lors de sa plus récente édition ayant pour thème Porteur de l'esprit entrepreneurial, la Chambre de commerce et d'industrie du Coeur-du-Québec (CCICQ) a présenté en mai dernier, un Gala Inc. à saveur abénakise. C'est d'ailleurs lors de cette soirée que le Musée des Abénakis s'est vu remettre le prix «coup de cœur», remis par Hydro-

Québec pour l'ensemble de son œuvre. Il s'agit de la 13^e distinction reçue par le Musée des Abénakis depuis 5 ans.

Campagne de dons majeurs : un troisième partenaire !

Depuis 2015, le Musée développe un programme de dons majeurs afin de trouver de nouvelles sources de revenus et de tendre vers une autonomie financière. Ainsi, en s'adjoignant à des partenaires privés et à des fondations, le Musée développera des projets structurants tant au niveau éducatif, touristique que culturel, qui lui permettra de diversifier son offre et sa clientèle et par le fait même, d'augmenter ses revenus autonomes.

À la fin du printemps dernier, nous avons appris la bonne nouvelle que la Banque Royale du Canada (RBC) a accordé au Musée des Abénakis un don de 30 000\$. Grâce à cette contribution financière ainsi qu'à une subvention de près de 140 000\$ du ministère de la Culture et des Communications, les visiteurs du Musée auront la chance de découvrir de manière interactive et novatrice la présence et l'héritage culturel des Abénakis. Ce projet permettra aux clientèles du Musée de vivre une expérience immersive unique qui se présentera sous la forme d'une réalité augmentée et virtuelle et qui mettra en vedette nos collections et les savoir-faire abénakis ancestraux. RBC s'ajoute ainsi à Hydro-Québec et à Bell en devenant notre troisième partenaire important.

La boucle est bouclée !

Le Musée des Abénakis, en collaboration avec l'archéologue Geneviève Treyvaud, s'affaire actuellement à la réalisation d'un ouvrage archéologique. Cette première publication du Musée des Abénakis s'adresse autant au grand public, aux amateurs d'histoire qu'aux spécialistes d'archéologie et des

questions autochtones. Abondamment illustrée, elle sera une synthèse des résultats des projets archéologiques Fort d'Odanak: le passé revisité et Tagwa8ganek, de la meule de pierre au moulin.

La publication, qui sera lancée au cours de l'hiver, fera le point sur ce que les résultats de recherches archéologiques à Odanak et aux environs de 2010 à 2014 nous ont révélé sur l'histoire, l'occupation du territoire et les modes de vie ancestraux de la Première Nation des Abénakis. Cet ouvrage de référence mettra en valeur les artefacts les plus importants mis au jour lors des campagnes de fouilles à Odanak.

W8linaktegw : la rivière abénakise

Le Musée des Abénakis, en collaboration avec le conseil des Abénakis de Wôlinak, est fier d'annoncer que des fouilles archéologiques sont actuellement en cours à Wôlinak, grâce à une contribution financière de 99 500\$ de Patrimoine canadien. Elles ont débuté à la mi-août et prendront fin au début octobre. Le projet W8linaktegw : la rivière abénakise est mené par Geneviève Treyvaud, l'archéologue qui a travaillé sur le projet Fort d'Odanak : le passé revisité, à Odanak. Ces recherches visent à mieux documenter l'occupation, le mode de vie ainsi que la diète alimentaire des Abénakis ayant vécu aux abords de la rivière Bécancour, aux 17^e et 18^e siècles. Vous êtes d'ailleurs invités à aller rencontrer Madame Treyvaud à Wôlinak ainsi que d'aller à la Chapelle Ste-Thérèse où sont aussi présentées quelques-unes de ses trouvailles archéologiques.

Assemblée générale annuelle

La Société historique d'Odanak vous invite à assister à sa prochaine assemblée générale annuelle (AGA) le 25 septembre à 13h30. Lors de cette soirée, il y aura élection de certains

postes au sein du conseil d'administration. Notez bien que pour vous prévaloir de votre droit de vote ou afin de pouvoir poser votre candidature, vous devez être membre de la Société historique d'Odanak au 31 mars 2015, soit la fin de notre exercice financier. Les membres valides recevront les documents relatifs à l'AGA prochainement.

Expositions à voir

Dès la fin octobre, le Musée des Abénakis, en association avec la Société historique de la région de Pierreville présentera une nouvelle exposition temporaire qui mettra en lumière la vie de Paul Comtois, natif de Pierreville (St-Thomas). Par ailleurs, l'année 2016 marque le cinquantième anniversaire de décès de cet homme qui a été lieutenant-gouverneur du Québec de 1961 à 1966. Vous serez conviés à l'ouverture officielle dans les prochaines semaines.

L'équipement technologique de l'exposition permanente Wôbanaki : le peuple du soleil levant, inauguré en 2006, a subi une cure de rajeunissement grâce à des fonds reçus de la fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada (Fiducie FIC). Cela signifie donc que la projection multimédia, les vidéos démontrant les savoir-faire traditionnels ainsi que les vidéotémoignages réalisés en 2006 par Alanis O'bomsawin dans le cadre du documentaire Waban-Aki sont de nouveau fonctionnels.

Profitez de votre venue au Musée pour aussi voir ou revoir notre exposition rétrospective Kizi n8nninska kassigaden (se terminant le 23 décembre) qui rappelle les 50 ans d'existence du Musée.

Au plaisir de vous voir prochainement,

Vicky Desfossés-Bégin,
agente médiation et communications
Musée des Abénakis



Katharina Trottier

Bonjour à tous, La communauté d'Odanak a eu l'opportunité d'enclencher un nouveau projet grâce à l'Accord-cadre. Cet accord a pour effet de donner la chance à notre communauté d'adhérer à la Loi sur la gestion des terres des Premières nations. Ce projet comporte quelques volets qui permettront à notre Première nation de se développer à plusieurs niveaux, tant au niveau communautaire qu'économique.

Qu'est-ce que l'Accord-cadre?

L'Accord-cadre relatif à la gestion des terres de Premières nations fournit aux Premières Nations la possibilité d'exercer le contrôle de leurs terres et ressources pour le bien de leurs membres.

Cet accord est le résultat de négociations entre 14 Premières Nations et le gouvernement du Canada en 1996. L'Accord-cadre identifie les pouvoirs qui seront conférés à la Première Nation. C'est la première reconnaissance véritable du droit des Premières Nations de gérer leurs terres ainsi que leurs ressources.

De plus, l'Accord-cadre ne pouvant être modifié sans le consentement des Premières Nations, le

niveau de protection de nos terres et nos ressources est augmenté.

Qu'est-ce qui explique la réussite de l'Accord-cadre?

1. Il a été élaboré et dirigé par les Premières nations et non par le Canada, et continue d'être dirigé par les Premières nations.
2. Le maintien du statut des terres de réserve est obligatoire, car elles ne peuvent être cédées ou vendues. L'Accord-cadre a pour objectif de protéger les terres des Premières Nations pour les générations futures.
3. La compétence sur les terres, le processus de prise de décision et le contrôle relèvent de la responsabilité de la collectivité et non du Canada.
4. La conclusion de l'étude de Harvard : «...lorsque les Premières nations disposent d'outils d'autoréglementation et d'autonomie gouvernementale, elles sont plus susceptibles de réussir.»

«Une Première nation sur cinq au Canada est soit signataire de l'Accord-cadre ou inscrite sur la liste d'attente afin d'adhérer à l'Accord dans le but d'acquiescer une plus grande autonomie. Des centaines de millions de dollars sont investis dans des projets de développement économique sur les terres des Premières Nations signataires de l'Accord-cadre. Les retombées économiques pour le Canada atteignent dix fois les sommes investies dans le processus de

l'Accord-cadre. Il s'agit d'une réussite extraordinaire.» (Chef Robert Louis, Première nation de Westback, Président du Conseil Consulatif des Terres)

Voici quelques avantages pour une Première nation d'être signataire de l'Accord-cadre :

- Première reconnaissance véritable du droit des Premières nations de gérer leurs terres et ressources de réserve; et ainsi venir corriger les lacunes de la Loi sur les Indiens;
- Gestion plus efficace des terres de la Première nation;
- Développement économique et communautaire;
- Obligation accrue de rendre des comptes aux membres de la Première nation;
- Transfert par le Canada aux Premières nations de revenus provenant de terres;
- Reconnaissance du droit de recevoir des revenus provenant d'intérêts sur des terres de Première Nation;
- Protection contre l'expropriation arbitraire et provinciale des terres de Première nation;
- Capacité des Premières nations à combler la lacune actuelle concernant les règles applicables aux terres advenant l'échec du mariage;
- Élimination de la nécessité d'obtenir l'approbation ministérielle pour les textes législatifs des Premières nations.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Il me fera un grand plaisir de répondre à vos questions.